

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des bassins Tude et Dronne aval

Siège : Mairie de Chalais

Dossier suivi par :

Gaël Pannetier

Responsable des services

Technicien milieux aquatiques

Tél. : 05.45.98.59.61

Tél. : 06.16.52.26.78

Pierre-Antoine Hospital

Technicien milieux aquatiques

05.45.98.59.61

06.15.64.32.85



siahtudedronneaval@gmail.com

www.siahtudedronneaval.com

Compte rendu de la réunion de chantier n°3 Du lundi 20/11/2017 – TR1 LOT 2

Dronne (Depuis l'amont des îles de Nabinaud jusqu'au pont Eiffel à Laprade)

(Communes de Nabinaud et de Laprade)

Organismes Présents	Nom du représentant et fonction	Adresse	Téléphone	Mail
SIAH des bassins Tude et Dronne Aval	M. Pannetier gaël Responsable des services Technicien milieux aquatiques	Mairie 16210 Chalais	05 45 98 59 61 06 16 52 26 78	siahtudedronneaval@gmail.com
SIAH des bassins Tude et Dronne Aval	M. Hospital Pierre-Antoine Technicien milieux aquatiques	Mairie 16210 Chalais	05 45 98 59 61 06 15 64 32 85	pierreantoinhospital@bbox.fr
SIAH des bassins Tude et Dronne Aval	M. Béguerie Stéphane Vice – Président SIAH	L'écurie 16390 Bonnes	06 30 27 33 58	stephane.beguerie@orange.fr
SIAH des bassins Tude et Dronne Aval	M. Brard Cyril Délégué au SIAH	Brandonnaire 16390 LAPRADE	06 50 40 00 47	cyril.brard@free.fr
AAPPMA la Carpe Aubeterrienne	M. Lafraie Jean-Paul Président Délégué au SIAH	10, rue barbecane 16390 Aubeterre sur Dronne	06 13 72 22 38	jp.lafrais@wanadoo.fr
Commune de Laprade	M. Venuti Gérard 2eme adjoint de Laprade	Mairie 16390 Laprade	05 45 98 50 42	mairie.laprade@wanadoo.fr
Commune de Laprade	M. Crochet Jean Paul Maire de Laprade	Mairie 16390 Laprade	05 45 98 50 42	mairie.laprade@wanadoo.fr
Charente Eaux	M. Marchegay Alain	44, rue de l'arsenal CS 82523 16025 Angouleme Cedex	06 21 02 48 32	amarchegay@charente-eaux.fr
Diffusions				
SIAH des bassins Tude et Dronne Aval	Mr Boniface Joël Président	La Chagneraie 16210 Rioux Martin	05 45 98 11 19	bonifacejoel@gmail.com
SIAH des bassins Tude et Dronne Aval	M. Béguerie Stéphane Vice - Président	L'écurie 16390 Bonnes	06 30 27 33 58	stephane.beguerie@orange.fr
Entreprise SARL Rivolet AREA	M. Rivolet Patrick – gérant Mr Rivolet Julien Mr Ramnoux Jonathan	Le bourg 16230 Nanclars	05 45 20 38 66	pat.rivolet@orange.fr
Commune de St Séverin	Mr Alain Rivière Maire Messieurs les délégués au SIAH Tude Dronne aval	Mairie 18 Rue de la Pavancelle BP 30002 16390 SAINT-SEVERIN	05.45.98.52.41	mairie@stseverin.fr
Commune de Nabinaud	Mme Josiane Bodet Maire Messieurs les délégués au SIAH Tude Dronne aval	Mairie	05 45 98 56 77	mairie.nabinaud@wanadoo.fr
Commune de Laprade	M. Crochet Jean-Paul Maire Messieurs les délégués au SIAH Tude Dronne aval	Mairie 16390 Laprade	05 45 98 50 42	mairie.laprade@wanadoo.fr

Commune de La Barde	M. Poineau Laurent Délégué au SIAH	Le Bourg 17360 La Barde	06 10 31 40 55	laurent.poineau@hotmail.fr
Commune de Bazac	M. Chalard Régis Délégué au SIAH	Le Bourg 16210 Bazac	06 22 23 32 38	regis.chalard@sfr.fr
Commune de Médillac	M. Fouga Philippe Délégué au SIAH	La poterie 16210 Médillac	06 07 91 57 22	philippe.fouga@alsatis.net
AAPPMA la Carpe Aubeterrienne	M. Lafraie Jean-Paul Président Délégué au SIAH	10, rue barbecane 16390 Aubeterre sur Dronne	06 13 72 22 38	jp.lafrais@wanadoo.fr
Fédération de la pêche 16	Monsieur le Directeur	60, rue de bourlion 16160 Gond Pontouvre	0681618227	contact@peche16.com
AFB	M. Dethier Sébastien Technicien de l'environnement - Chef de service départemental	Service départemental de la Charente 44, route d'Agris 16430 CHAMPNIERS	0545203717 0672081055	sd16@afbiodiversite.fr
DDT	M. Magnant Michel Police de l'eau	Service eau, environnement, risques 16023 ANGOULEME CEDEX	0517173875	michel.magnant@charente.gouv.fr
Charente Eaux	M. Marchegay Alain	44, rue de l'arsenal CS 82523 16025 Angoulême Cedex	06 21 02 48 32	amarchegay@charente-eaux.fr

Nature des travaux prévus :

Tranche : n°1 – 2016/2017 du programme pluriannuel de gestion

Dans le cadre du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (2016/2026) sur le secteur Charentais (16) voté le 07/12/2015 par les délégués communaux, le syndicat a lancé en 2016 la première tranche du programme de travaux dont fait partie le secteur de la Dronne sur les communes de St Séverin, Nabinaud, Laprade.

- **la Dronne** (St Séverin, Nabinaud, Laprade) : linéaire d'intervention : 12 610m de berges :

Lot 1 : Entreprise SAS Charente Paysages de Brossac (Commencement le lundi 09 octobre 2017)

Lot 2 : SARL Rivolet AREA de Nanclars : le compte rendu concerne ce lot uniquement.

Montant des travaux pour les deux lots : 66 258.55 € ttc

Intervenants sur l'entretien de la Dronne

Lot 2 : SARL Rivolet AREA de Nanclars

Travaux prévus du 02 octobre 2017 au 23 novembre 2017

Points particuliers

Pour cette troisième et dernière réunion de chantier, nous avons pu observer en embarcation par l'intérieur du cours d'eau, le travail réalisé par l'entreprise Rivolet AREA, entre le moulin de Poltrot et le seuil de Moulin Neuf.

Des élus présents à cette réunion n'avaient pas pu être là lors de la précédente réunion, pour cette raison le même secteur a été observé une deuxième fois.

A ce jour, l'entreprise donne satisfaction et les prestations réalisées respectent le cahier des charges.

Il est rappelé que tous les troncs de diamètre supérieur à 15 cm doivent être laissés sur les parcelles d'origines et ne pas être mélangés aux tas de rémanents à incinérer.

L'entreprise a commencé le chantier par les îles de NABINAUD, une barge de 4m a été principalement utilisée, car l'utilisation d'engins terrestres était impossible à cet endroit-là.

La barge est utilisée jusqu'au point final du lot 2 car plusieurs îles inaccessibles sont présentes en aval. La mini pelle (7t) permettra de gérer la végétation depuis la berge.

La coupe de la ripisylve s'est terminée à la fin de la semaine 46 (le vendredi 17 novembre).

L'incinération des rémanents a débuté au début de la semaine 46 à partir du début du lot n°2 (îles de Nabinaud).

A ce jour, 50% de l'incinération des rémanents a été réalisée, le reste des feux devrait se faire pendant la semaine 47 et se terminer le jeudi 23 novembre.

Un premier essai d'arbres câblés a été fait sur la commune de Laprade en accord avec un propriétaire demandeur M. Mignon Christophe.

L'arbre câblé consiste à positionner un arbre entier contre la berge d'un cours d'eau avec le houppier de l'arbre vers l'aval et le tronc vers l'amont, tout en le câblant à sa souche d'origine. Pour se faire nous utilisons bien sûr que des arbres penchés ou dépérissant.

L'objectif de cette action est de lutter contre des érosions de berges à moindre coût, tout en favorisant des zones d'habitat pour les espèces aquatiques (poissons, batraciens, insectes ...)

Avant de mettre en place cette technique, nous avons recueilli plusieurs retours d'expériences réalisés sur d'autres cours d'eau où les résultats sont efficaces et rapides.

Nous allons suivre l'évolution des trois arbres mis en place à Laprade est renouveler l'opération dans des tranches de travaux futurs si elle paraît efficace sur la Dronne.

La météo particulièrement sèche n'a pas permis l'incinération de rémanents dans des conditions respectant la sécurité contre les incendies suivant les préconisations du SDIS, augmentant de ce fait le temps d'intervention et le délai de réalisation du chantier l'entreprise. Un délai supplémentaire de 14 jours sera donné en plus à l'entreprise pour réaliser cette prestation dans de bonnes conditions.

Dans le cadre de l'information préalable réalisé par les techniciens auprès des propriétaires riverains, il est constaté une bonne dynamique de ces propriétaires qui ont évacué au fur et à mesure un gros pourcentage du bois traité préalablement par l'entreprise.

Cette réunion de chantier était la dernière concernant le lot 1 de la tranche n°2 de la Dronne charentaise.